RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'ÉLECTRONIQUE ET DU NUMÉRIQUE Yncréa Méditerranée

RECONNU PAR L'ÉTAT – DÉCRET DU 2 DÉCEMBRE 1993

Diplôme d'Ingénieur
Grade de Master – Master's Degree

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1,
Vu le décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
Vu l'arrêté du 24 janvier 2018 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé,
Vu l'arrêté du 23 janvier 2020 portant délégation d'attribution aux recteurs de région académique,
Vu le règlement des études du Cycle Ingénieur 2015-2020 de l'ISEN Yncréa Méditerranée,
Vu le procès-verbal du jury en date du 17 septembre 2020, attestant que Monsieur Vincent, Gérard, Fernand PETRINI, né(e) le 08/08/1997 à Marseille a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme d'ingénieur,

le titre d'INGÉNIEUR diplômé(e)
de l'INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'ÉLECTRONIQUE ET DU NUMÉRIQUE Yncréa Méditerranée

est délivré à

Monsieur Vincent, Gérard, Fernand PETRINI

à qui est conféré le grade de Master

Délivré à Nice, le 17 septembre 2020

Le Titulaire	*Le Président du Jury*	*Le Directeur d'ISEN Yncréa Méditerranée*	*Pour le recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chancelier des Universités et par délégation, Le recteur de l'académie de Nice,*
Petrini			
	Didier GOGUENHEIM	*Didier GOGUENHEIM*	*Richard LAGANIER*

N°1547